



## L'Île-de-France, région la plus touchée par le surcroît de mortalité pendant le confinement

L'Île-de-France est la région française qui a été la plus touchée par l'épidémie de Covid-19. Du 2 mars au 10 mai 2020, 79 % de décès supplémentaires, toutes causes confondues, ont été enregistrés parmi les habitants de la région, par rapport à la moyenne des décès survenus à la même période entre 2015 et 2019. Ce surcroît de mortalité, qui représente 44 % de celui observé à l'échelle nationale, a d'abord frappé le nord de la région, avant de s'étendre à l'ensemble de l'Île-de-France. Pendant la période de confinement, son intensité est restée la plus forte en Seine-Saint-Denis et dans les territoires limitrophes. La hausse des décès des personnes de 85 ans ou plus a été particulièrement importante dans la région, notamment au plus fort de la pandémie.

Théodora Allard, Vinciane Bayardin, Emmanuel Mosny (Insee)

Début mars 2020, la France a été frappée à son tour par l'épidémie de Covid-19, entraînant une forte hausse des décès par rapport à la même période des années précédentes. Ce surcroît de décès, toutes causes confondues, ne peut toutefois pas être interprété comme uniquement dû à l'épidémie. D'autres facteurs (vieillesse de la population, restriction de l'accès aux soins ou, à l'inverse baisse des accidents de la route et du travail pendant le confinement...) entrent également en ligne de compte.

### 79 % de décès supplémentaires en Île-de-France entre début mars et mi-mai 2020

Du 2 mars au 10 mai 2020, 25 700 personnes résidant en Île-de-France sont décédées. Cela représente 18 % des décès au niveau national, contre 12 % en moyenne sur la même période entre 2015 et 2019. Au total, 11 300 décès supplémentaires sont survenus par rapport à la même période des cinq dernières années (*Définitions*). Cela représente

une hausse de 79 %, contre 22 % pour l'ensemble de la France. Jusqu'au déconfinement, l'Île-de-France est donc de loin la première région touchée à ce titre,

devant Mayotte (+ 53 %) et le Grand Est (+ 48 %).

Les Franciliens décèdent très majoritairement dans la région. Toutefois,

### 1 La Seine-Saint-Denis, deuxième département le plus touché par l'augmentation de la mortalité en France

Les 15 départements avec les plus fortes hausses de décès entre le 2 mars et le 10 mai 2020 par rapport à la période de référence

Rang	Département	Augmentation des décès (en %)
1	Haut-Rhin	112
2	Seine-Saint-Denis	110
3	Val-d'Oise	92
4	Hauts-de-Seine	85
5	Val-de-Marne	84
6	Paris	76
7	Essonne	71
8	Yvelines	61
9	Territoire de Belfort	61
10	Bas-Rhin	57
11	Vosges	56
12	Seine-et-Marne	53
13	Mayotte	53
14	Oise	51
15	Moselle	47

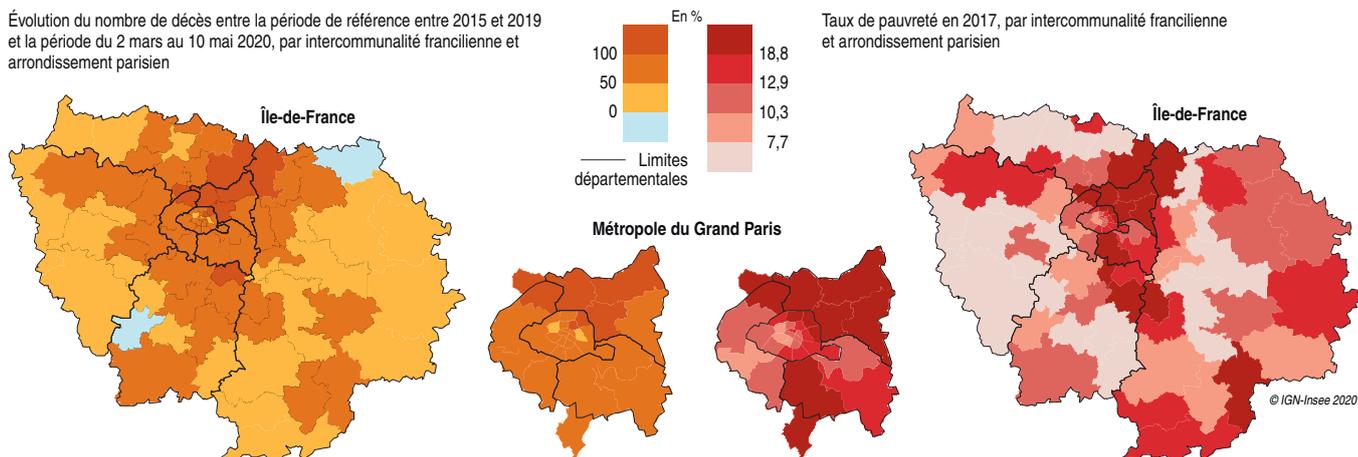
Lecture : entre le 2 mars et le 10 mai 2020, les décès ont augmenté de 110 % en Seine-Saint-Denis par rapport à la moyenne sur la même période et dans le même département entre 2015 et 2019.

Champ : France, décès répertoriés à la commune de résidence.

Source : Insee, état civil, fichier du 2 juin 2020.

## 2 Les territoires les plus touchés par le surcroît de mortalité sont souvent concernés par la pauvreté

Évolution du nombre de décès entre la période de référence entre 2015 et 2019 et la période du 2 mars au 10 mai 2020, par intercommunalité francilienne et arrondissement parisien



Sources : Insee, état civil, fichier du 2 juin 2020 ; Filosofi 2017.

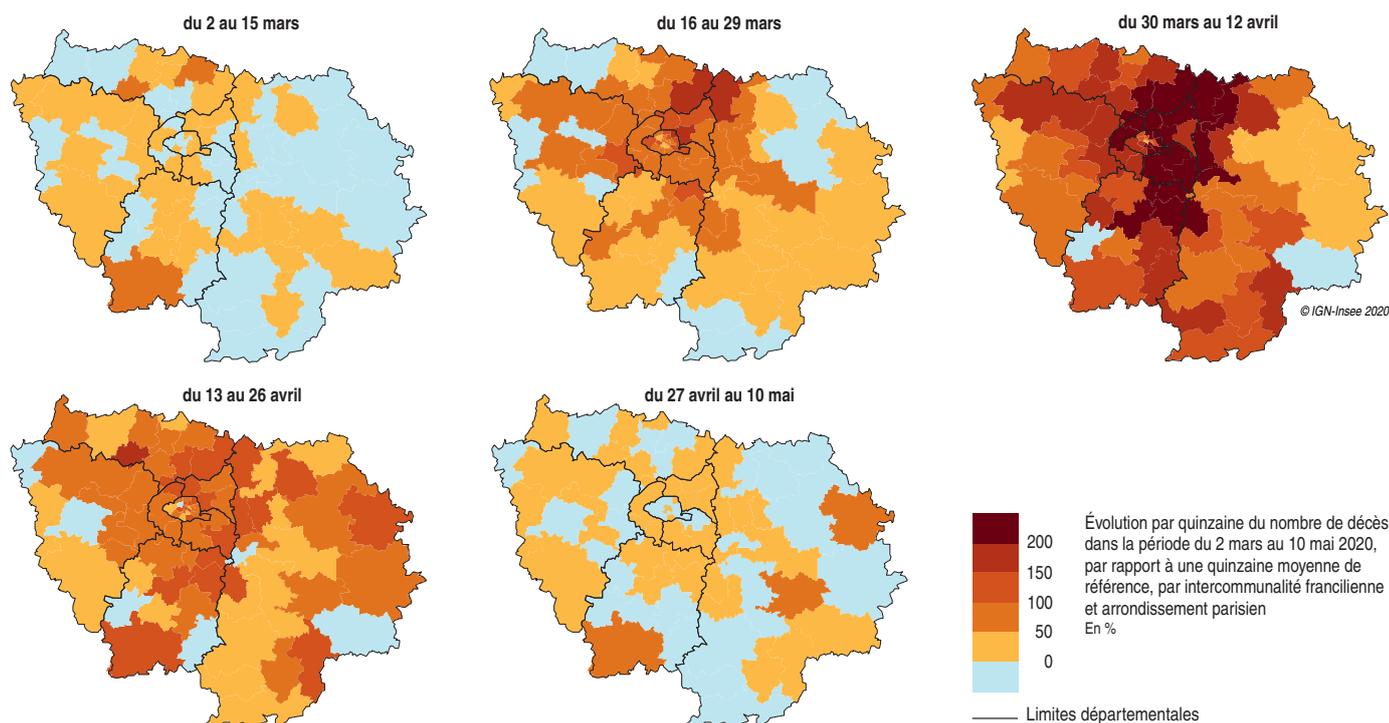
les décès ne surviennent pas forcément dans le département de résidence. Paris, notamment, compte de nombreux décès de résidents d'autres départements, en raison de la présence sur son territoire de nombreux établissements hospitaliers spécialisés dans les cas graves. Seuls 2 % des décès de Franciliens, 500 personnes, sont survenus hors de la région, les taux allant de 1 % en Seine-Saint-Denis à 3 % dans le Val-d'Oise, département qui compte de nombreux décès de résidents survenus dans le département limitrophe de l'Oise. À l'opposé, seulement 0,5 % des décès en Île-de-France sont le fait de personnes résidant en province, soit 800 défunts.

### La Seine-Saint-Denis, département le plus touché par la hausse de la mortalité

Tous les départements d'Île-de-France ont connu un fort excédent de mortalité pendant la période considérée. Ils figurent tous parmi les 15 départements où le surcroît de mortalité a été le plus fort (figure 1). La Seine-Saint-Denis est le département le plus touché d'Île-de-France et le deuxième au niveau national, derrière le Haut-Rhin (Grand Est). Les décès de résidents de la Seine-Saint-Denis ont ainsi plus que doublé par rapport à la période de référence (+ 110 %). Dans le Val-d'Oise, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne, les augmentations ont aussi été très fortes (plus de 80 %).

Au sein de l'Île-de-France, la Seine-Saint-Denis se caractérise par un fort excédent de mortalité et ayant persisté jusqu'à la fin avril, alors qu'il s'est atténué plus rapidement dans d'autres départements très touchés du Grand Est. Les caractéristiques sociales de la Seine-Saint-Denis peuvent expliquer en partie cette singularité : dans ce département, très dense en population (6 802 habitants au km<sup>2</sup>), les ménages vivant dans des logements suroccupés sont nombreux (21 % contre 8 % à 16 % dans les autres départements d'Île-de-France et 5 % en France hors Mayotte), ce qui a pu favoriser la circulation du virus. La population active, davantage ouvrière que dans les autres départements franciliens, n'a pas

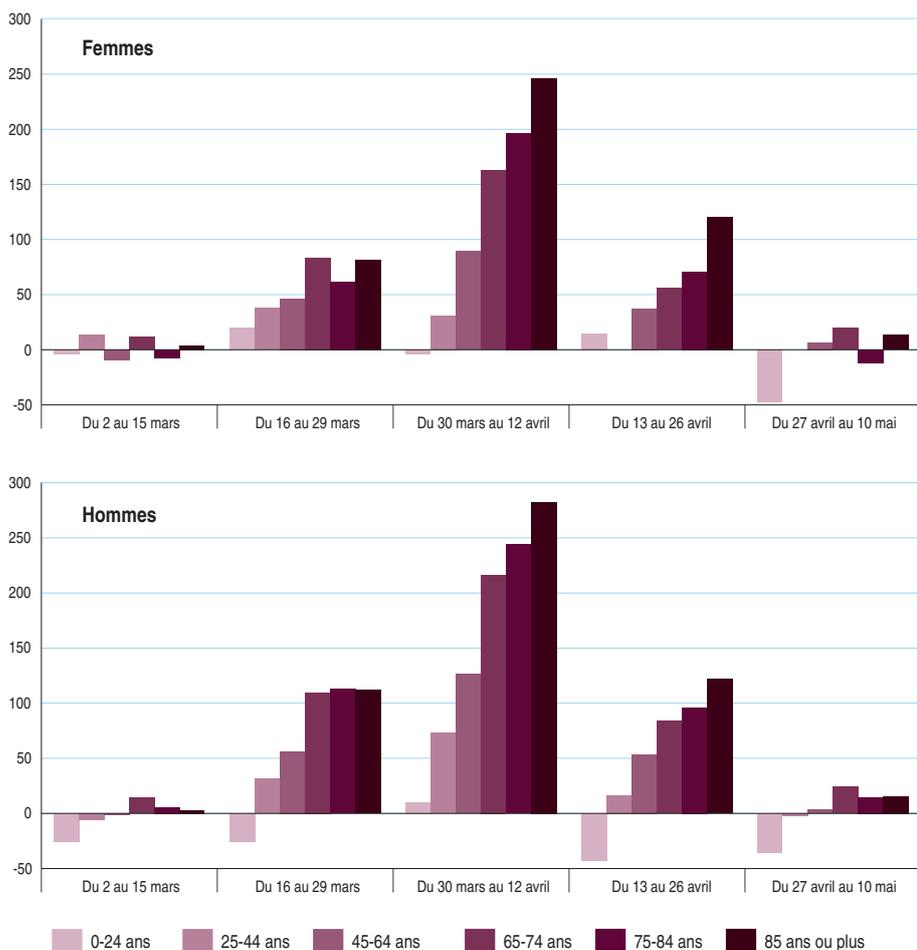
## 3 L'excédent de mortalité a atteint son pic du 30 mars au 12 avril 2020



Source : Insee, état civil, fichier du 2 juin 2020.

#### 4 Début avril, les hommes ou les femmes plus âgés sont plus fortement touchés par un pic de mortalité

Évolution de la mortalité en Île-de-France selon le sexe et la classe d'âge, par quinzaine, entre le 2 mars et le 10 mai 2020, par rapport à une quinzaine moyenne de référence (en %)



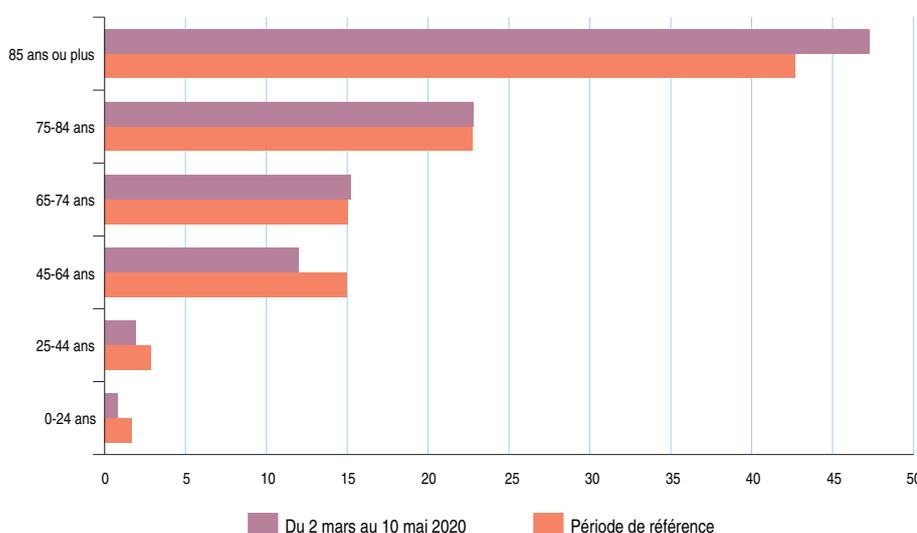
Lecture : la quinzaine du 30 mars au 12 avril 2020, les décès de Franciliennes de 85 ans ou plus ont augmenté de 246 % par rapport à une quinzaine moyenne entre le 2 mars et le 10 mai de 2015 à 2019.

Champ : Île-de-France, décès répertoriés à la commune de résidence.

Source : Insee, état civil, fichier du 2 juin 2020.

#### 5 La part des décès de personnes de 85 ans ou plus dans l'ensemble des décès en Île-de-France augmente de 5 points pendant l'épidémie

Répartition des décès de Franciliens par tranche d'âge selon la période (en %)



Lecture : les décès de personnes de 85 ans ou plus ont représenté en moyenne 42,7 % de l'ensemble des décès de Franciliens pendant la période de référence et 47,3 % du 2 mars au 10 mai 2020.

Champ : Île-de-France, décès répertoriés à la commune de résidence.

Source : Insee, état civil, fichier du 2 juin 2020.

forcément un emploi compatible avec le télétravail, ce qui a aussi pu intensifier les proximités entre les personnes, notamment dans les transports en commun ou sur les lieux de travail. Enfin, la Seine-Saint-Denis est le département de France le plus touché par la pauvreté (*Définitions*), souvent associée à un moins bon état de santé, ce qui augmente le risque de développer des complications au virus de Covid-19, alors que la mortalité par âge du département est déjà en moyenne plus élevée que dans les autres départements d'Île-de-France. Ce département « jeune » présente une structure par âge des décès atypique. Ainsi, les 85 ans ou plus y représentent à peine 39 % des décédés entre le 2 mars et le 10 mai 2020, contre un peu plus de 48 % en France et de 44 % à 53 % dans les autres départements franciliens.

De manière générale, les territoires franciliens ayant connu de très fortes hausses de mortalité présentent souvent un fort taux de pauvreté (*figure 2*). Cela est le cas notamment dans le nord de l'Île-de-France, où l'excédent de mortalité dépasse les 100 % par rapport à la moyenne de la période de référence. Il s'agit des six territoires suivants : les établissements publics territoriaux (EPT) Plaine Commune, Est Ensemble et Paris Terres d'Envol situés en Seine-Saint-Denis, mais aussi le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) Roissy Pays de France, à cheval entre le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne, et l'EPT Boucle Nord de Seine, situé à la fois dans les Hauts-de-Seine et dans le Val-d'Oise.

La Seine-et-Marne et les Yvelines sont les départements les moins touchés d'Île-de-France. Ils se caractérisent par de plus faibles densités de population (respectivement 236 et 627 habitants au km<sup>2</sup>).

#### Un excès de décès intense et long qui a débuté au nord de l'Île-de-France

Un peu avant le confinement, entre le 2 et le 15 mars 2020, l'Île-de-France ne connaît pas encore d'excédent de mortalité, contrairement aux départements de l'Oise (Hauts-de-France) et du Haut-Rhin (Grand Est). Durant cette quinzaine, l'Île-de-France a même le plus faible excédent de décès de toutes les régions françaises : + 3 % par rapport à la quinzaine de référence.

Entre le 16 et le 29 mars, le surcroît de mortalité est soudain et intense (+ 83 %), rejoignant les niveaux de la région Grand Est (+ 86 %). Cette forte hausse de la mortalité concerne des territoires situés plutôt au nord de la région (*figure 3*), à proximité de l'Oise où

sont localisés les premiers foyers de contamination (clusters), ainsi qu'à proximité de l'aéroport de Roissy. La mortalité fait plus que doubler dans la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, les EPT Plaine Commune, Est Ensemble, et Paris Terres d'Envol (Seine-Saint-Denis), ainsi que dans la moitié des arrondissements de Paris. Elle double également dans les communautés d'agglomération Versailles Grand Parc (Yvelines) et Val d'Yerres Val de Seine (Essonne). En avril, l'excédent de mortalité en Île-de-France devient de loin le plus élevé des régions françaises. Entre le 30 mars et le 12 avril, le nombre de décès fait plus que tripler en Île-de-France par rapport à une quinzaine de référence, et quadruple presque en Seine-Saint-Denis. Les excédents

de mortalité sont toujours les plus élevés dans le nord de la région mais ont gagné la métropole du Grand Paris. Au total, pendant cette période, en France, un décès sur quatre frappe un résident d'Île-de-France, une proportion deux fois plus importante qu'aux mêmes dates entre 2015 et 2019. Cette plus forte mortalité en Île-de-France peut s'expliquer par une forte propagation du virus avant le début du confinement, du fait des nombreux flux humains entre les EPCI d'Île-de-France (navettes domicile-travail ou domicile-études) mais aussi de la forte densité de population, favorisant les échanges rapprochés.

Au cours de la deuxième quinzaine d'avril, l'excédent de mortalité reste élevé dans la région (+ 89 %), mais s'oriente à la baisse. La Seine-Saint-Denis et le Val-

d'Oise restent les territoires les plus impactés, avec un excédent de décès toujours supérieur à 100 %. À partir de la dernière semaine du mois d'avril, la mortalité diminue fortement, présentant désormais un excédent de 10 %, inférieur à la plupart des régions d'outre-mer. La Seine-Saint-Denis reste toutefois le deuxième département le plus touché de France, avec un nombre de décès supérieur de 28 % par rapport à une quinzaine moyenne de la même période entre 2015 et 2019.

### Une mortalité presque quatre fois plus forte chez les 85 ans ou plus pendant le pic de l'épidémie

Pendant la crise sanitaire, l'Île-de-France se caractérise par une mortalité particulièrement importante aux âges les plus élevés, notamment au pic de l'épidémie. Pendant la première quinzaine d'avril, la mortalité des personnes de 85 ans ou plus quadruple presque (+ 260 %) par rapport à la quinzaine de référence (figure 4), contre + 70 % en France. Sur l'ensemble de la période allant de début mars à mi-mai, la part dans les décès des personnes de 85 ans ou plus progresse de 5 points par rapport à la même période des années précédentes (figure 5). La mortalité est particulièrement importante dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Durant le pic de l'épidémie, elle y est multipliée par 4 contre un peu plus de 2 dans la région Grand Est et environ 1,5 dans l'ensemble de la France.

Comme dans le reste du pays, pendant toute la période, l'excédent de mortalité en Île-de-France croît avec l'âge ; il est aussi plus fort chez les hommes que chez les femmes. En Île-de-France toutefois, pour les femmes comme pour les hommes, ce surplus aux âges élevés est plus important qu'ailleurs. L'épisode pandémique a donc amplifié les écarts de mortalité par âge : chez les moins de 25 ans, les décès ont même baissé par rapport aux années précédentes, en raison vraisemblablement de la diminution des comportements à risque pendant le confinement. ■

## Sources

Cette étude utilise les données de décès enregistrés dans les statistiques d'état civil entre 2015 et 2020. Les statistiques diffusées sont provisoires pour l'année 2020. Elles sont issues du fichier en date du 2 juin 2020 et l'analyse s'arrête au 10 mai 2020. Dans cette étude, les décès sont comptabilisés dans la commune de résidence du défunt et non au lieu de décès, contrairement aux données mises en ligne chaque semaine. Seuls les décès des personnes résidant en France sont donc comptabilisés. Tous les décès sont comptabilisés, quel que soit le lieu où ils surviennent (hôpitaux et cliniques privées, maisons de retraite, domicile, voie publique, etc.).

## Définitions

Les **décès** enregistrés entre le 2 mars et le 10 mai 2020 sont rapportés à une période de comparaison établie entre 2015 et 2019. Pour chaque **quinzaine** (deux semaines consécutives) de la période, les décès sont rapportés au nombre moyen de décès d'une quinzaine de référence calculé sur l'ensemble de la période allant du 2 mars au 10 mai de chaque année. Ces rapports sont appelés **excédents de mortalité**. Ils mesurent l'évolution relative de la mortalité à cette période entre 2020 et la moyenne des années 2015 à 2019 parmi une population. Ceci permet de s'affranchir des effets de structure.

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). En 2017, le seuil de pauvreté correspond à 1 041 € pour une personne seule.

Les **établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et syndicats mixtes sont des EPCI. La métropole du Grand Paris (MGP) est composée de Paris et de 11 **établissements publics territoriaux (EPT)**.

## Pour en savoir plus

- Gascard N., Kauffmann B., Labosse A., « 26 % de décès supplémentaires entre début mars et mi-avril 2020 : les communes denses sont les plus touchées », *Insee Focus* n° 191, mai 2020.
- Nombre de décès quotidiens - France, régions et départements : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4487854>